PROCES VERBAL
COMITE DIRECTEUR

Réunion du Samedi 06 mars 2021

Présidence : M. René MOLLE

Membres présent (e)s :

Mme Delphine AUBIN – BEN EL KHATTAB Sabrina

MM Éric COLLINET - Bertrand GAUDRILLER – Jean-Pierre GERTSCH – Philippe LABBE – Laurent MARANDEL – Eric MODE - Jean-Marc OUDIN – Dominique PERQUIN – Pascal ROTON - Éric VIGIER – Lilian LEBEGUE – Gilles MOREAU.

Membres excusés : MM. Bruno DALLA LIBERA - Denis DECARME – Jean- Marc OUDIN

Laurent ROGIER

Assistent : MM. Bruno BESTEL (Directeur administratif) – Fabrice VILLIERE (CTR LGEF) – Julien SAUCIER (Président de la CDA - Maxime AVELA NGE (Communication)

ACCUEIL

Le Président

Souhaite la bienvenue aux membres du CODIR et aux invités. Il les remercie de leur présence.

CARNET

Le Président, fait part des décès de :

- Mme AUBIN, grand-mère de Delphine (s'excusant pour l'erreur citée à l'ordre du jour).
- M. Philippe BETBEZE, Médecin et ex Membre du précédent CODIR

Le Président, les Membres de Comité Directeur et le Personnel présentent à leurs familles ainsi qu'à leurs proches leurs sincères condoléances.

Approbation des P.V. des réunions du CODIR

- Le P.V. du 18 décembre 2020 est approuvé à l'unanimité, sans aucune correction.
- Le P.V. du 30 décembre 2020 est approuvé à l'unanimité, sans correction.
- Le P.V. du 29 janvier 2021, après rectification, lire Pierrick CATOIRE au lieu de Patrice et rajout de la candidature de Mme SANCHEZ proposée comme membre de la Commission Départementale de Discipline, a été approuvé à l'unanimité.
- **Le P.V. du 16 février 2021 est approuvé à l'unanimité, sans correction.**

L'ensemble des PV sont approuvés à l'unanimité

Informations du Président

Réunion du Comité Directeur de la LGEF avec la Présence de M. Noël le GREAT

Intervention de M. René LOPEZ, Président de la Commission Régionale des Distinctions, nous faisant part que deux récompenses Fédérales sont attribuées à des membres de notre District, à savoir :

- Une Médaille Vermeil à M. Denis DECARME
- Une médaille d'Argent à M. Jean-Louis ROUSSEAUX

Le Président adresse aux récipiendaires ses félicitations et les remercie de leur implication au sein de la Ligue et du District Marne

Intervention de M. Maxime RINIE, présentant le projet Futsal R1 2021/20222, qui se déroulera à la condition d'avoir un minimum 12 Clubs engagés, se jouant le week-end, avec deux groupes et 2 phases, le tout accompagné d'un cahier des charges important

Le Président, précise qu'il faut bien discerner le Futsal Départemental et le projet Ligue Futsal R1. Notre Ligue est la seule n'ayant pas de championnat Futsal actuellement, demandant que la Commission Futsal, prenne en charge ce dossier et de communiquer avec les clubs sur ce sujet.

M. René LOPEZ renouvelle sa candidature à l'élection du Comité Directeur du CROS.

Par ailleurs il est rappelé qu'il est toujours possible de faire une demande de candidature pour les commissions de Ligue qui seront constituées pour le 1er juillet prochain. Le président transmettra le lien pour postuler.

Il a été évoqué le devenir du siège de la Ligue de REIMS, un groupe projet est mis en place avec aboutissement avant fin 2021.

M. le GREAT nous a fait part de sa candidature à la présidence de la FFF, axée en partie sur la réforme de la gouvernance, rappelant son bilan, en particulier, le football féminin, signalant que les clubs amateurs sont majoritaires lors des votes.

Le Président lors des débats, a posé deux questions, une, concernant la reprise ou non des compétitions, sachant que les clubs et nous même allons avoir des problèmes de trésorerie et nous amenons à envisager le chômage partiel, la FFF envisage-telle une aide ? L'autre concernant la reconnaissance du bénévolat, voir la possibilité que l'Etat puisse accorder un geste au niveau des retraites par l'attribution de quelques points supplémentaires.

Point sur le Club MARNE (Bertrand GAUDRILLER)

- A ce jour il y a sept licenciés d'inscrit, il faut communiquer avec les clubs,

- Les informer de la pratique du Foot Golf, avec l'organisation opération que le Club Marne met en place.
- Précision, il est rappelé que les salariés du District ne peuvent être utilisés qu'à la condition d'avoir au préalable effectué une convention.

Intervention de M. Fabrice VILLIERE (DTR adjoint des Formations LGEF)

Présentation de l'architecture des formations d'éducateurs :

- Les modules de formation de 16 h et les Certificats fédéraux de 32 heures sont à proposer à tous les dirigeants, éducateurs des clubs Marnais.
- Possibilité de mettre en place des formations dans les clubs
- Discussion sur le Brevet de moniteur de football : ce diplôme permet à l'éducateur d'être un éducateur généraliste et d'intervenir sur toutes les catégories dans un club.
- Prérequis pour les tests de sélection : âgé de 16 ans minimum, être licencié FFF et posséder le PSC1
- Dossiers à retirer sur le site de la LGEF
- Formation d'un cout de 1900 euros avec un dossier d'aide possible par la F.A.F.A. Formation (explication sur le site de la LGEF)

Présentation du Brevet d'Entraîneur de Football :

- Formation avec sept semaines en présentiel à Nancy
- Diplôme requis pour l'encadrement d'équipes seniors R1 R2
- Cout : 3000 euros (aide possible par F.A.F.A)

Présentation des formations en APPRENTISSAGE :

- Possibilité pour les clubs d'avoir des salariés sous contrats d'apprentissage (contrat de mois à 35 h / SEMAINE)
- Cout du salaire pour le club différent selon l'âge de l'apprenti, mais très attractif.
- Formation de 400 heures pour le BMF ou BEF (cout gratuit car pris en charge par la LGEF)
- Renseignements : fvilliere@lgef.fff.fr

Présentation du parcours BMF STAPS :

- Partenariat avec l'UNIVERSITE de REIMS CHAMPAGNE ARDENNE
- Possibilité pour les étudiants de passer le BMF dans le cursus des 3 années de Licence
- Remettre en lien l'université et les clubs

Voir documentation en annexe 1 de ce PV.

Intervention sur les actions techniques (M. René MOLLE)

- Présentation des Hypothèses d'adaptation des actions de détection en fonction de la situation sanitaire en mars et avril
- Présentation des détections <<dérogatoires>> autorisées pour l'orientation vers les Pôles Espoirs pour :
- U13 Masculins Pôles Espoirs – U15 Féminins Pôles Espoirs – Pôle France- U15 Masculins Futsal : Pôle FRANCE – U15 Masculins : Centres de Formation - CERFA
- Ci-joint documents vous détaillant les démarches et organisation possible.

Voir documentation en annexe 2 de ce PV.

<u>Intervention de M. Maxime AVELANGE</u> (Communication)

- **Lancement du 1er numéro de la « DISTRICT MARNE TV »**
- **Objectifs :**
- *Vidéo mensuelle*
- *Informer les clubs le plus possible sur ce qui se passe dans le département et ce que fait le District Marne de Football (actions terrain, citoyennes, la vie des clubs..)*
- *Véhiculer des ondes positives*
- *Aider à récupérer le lien avec les clubs (toucher tous les territoires.*

Pour les prochains épisodes :

- *Intégrer une rubrique Partenaire pour relancer le partenariat (Crédit Agricole, Foot - golf, FIVE.)*
- *Action citoyenne (FAGNIERES avec les commerçants par exemple)*
- *Présentations des commissions du DMF*

<u>Intervention du Directeur administratif et financier</u> (M. Bruno BESTEL)

- Point sur les Licences par catégories, actuellement nous sommes à – 11,07% d'inscription sur la saison 2019/2021, situation qui risque de s'aggraver si la situation sanitaire persiste.
- Point sur les créances clubs : à ce jour 132 clubs sont débiteurs pour une somme totale de 78000 euros
- Remplacement du matériel informatique et assistance, après étude de plusieurs fournisseurs, le choix s'est porté sur la société CHAMPAGNE REPRO.
- Point sur le service Comptabilité, une proposition a été faite à notre Commissaire aux comptes qui accepte de reprendre notre comptabilité.
  De ce fait, nous recherchons un nouveau Commissaire aux comptes qui sera adopté à l'issue d'une Assemblée Général

<u>TABLEAU LICENCES A INSERER APRES COMMUNICATION PAR BRUNO</u>

<u>Intervention sur l'Arbitrage :</u> (M. Julien SAUCIER Président de la CDA)

- M. SAUCIER demande que les mouvements de catégories d'Arbitres notifiés sur FOOT2000 soient mis à jour.
- Demande la possibilité d'accès à FOOT 2000 par des membres de la CDA pour enregistrer ces informations.
  Le Président René Molle consultera le service informatique pour donner suite à cette demande
- Demande que le District relance tous les arbitres pour remplir les dossiers médicaux spécifiques pour leur renouvellement.
- Demande la possibilité de disposer sur le site d'une rubrique Arbitrage permettant de publier les dernières informations.
- Demande de proposition des médailles Ligue pour la saison **2021/2022**
- Demande quand il sera possible d'envisager les différentes formations FIA / IRFF.

<u>Informations Secrétaire Général</u> : (**Jean-Pierre GERTSCH)**

- Point sur la répartition des correspondants de club sur les secteurs géographiques.
  Un groupe de travail, composé de MM. Bertrand GAUDRILLER – Eric COLLINET – Philippe LABBE – Laurent MARANDEL – Eric VIGIER – Jean-Pierre GERTSCH
  Le groupe de travail, devant rendre sa conclusion pour fin mars.

- Demande que les réservations de salle pour les réunions doivent transmises au secrétaire générale en indiquant le jour, l'heure et le nombre de participants
- Mise à jour des fiches de présence, une nouvelle fiche de présence est élaborée pour les frais de déplacements des officiels convoqués lors des comparutions des Commissions Litiges et Contentieux, Disciplines et Appel.

La Candidature de M. Akim ZAGHDANE est demandée pour la Commission Supérieure d'Appel de Discipline., le CODIR accepte à l'unanimité la candidature de ce nouveau membre.

Prochaines réunions :

Le Bureau se réunira le vendredi 9 avril 2021 à 14 h 30

Le CODIR se réunira le 17 avril 2021 à 9 h 30

Le Président	**Le Secrétaire Général**
René MOLLE	**Jean-Pierre GERTSCH**

Documentation

Annexe 1 : Formation des éducateurs présentée par M. Fabrice VILLIER

Philosophie de formation

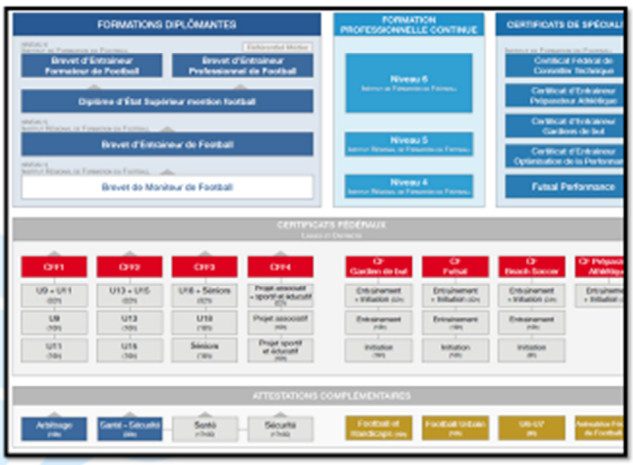

- 1 équipe, 1 éducateur formé
- Le même temps de jeu pour tous : un droit pour les enfants, un devoir pour les éducateurs
- L'arbitrage des jeunes par les jeunes
- Tous P.R.E.T.S

Parcours FEDERAL DE formation des Entraîneurs

Brevet Fédéral d'Entraîneur Formateur de Football

Brevet Fédéral d'Entraîneur Professionnel de Football

Diplôme d'Etat Supérieur d'Entraîneur de Football - Niveau VI — Cadre tech

Brevet d'Entraîneur de Football -Niveau V — CEPA CEGB CEOP

Brevet Moniteur de Football -Niveau IV — Futsal

Stage pédagogique en club : 140h dont 97h sur le projet club et 19h sur l'Arbitrage

CFF 1	CFF 2	CFF 3	CFF 4	Arbitrage	Santé Sécurité
MODULE 7-8 ans U9 (foot à 5) 16h	MODULE 11 – 12 ans U13 (foot à 8) 16h	MODULE 15 – 18 ans U17 -U19 (foot à 11) 16h	MODULE Le projet sportif et éducatif 16h	MODULE FUTSAL INITIATION 16h	MODULE GARDIEN INITIATION 16h
MODULE 9 – 10 ans U11 (foot à 8) 16h	MODULE 13 – 14 ans U15 (foot à 11) 16h	MODULE Seniors U20 et + (foot à 11) 16h	MODULE Le projet sportif et éducatif 16h	MODULE FUTSAL ENTRAIN 16h	MODULE GARDIEN ENTRAIN 16h
				MODULE BEACH INITIATION 16h	MODULE U7 8h
				MODULE BEACH ENTRAIN 16h	MODULE A.F.U 16h
					MODULE ANIMATRICE 8h
					MODULE FOOT HANDICAP 16h

Formation en Apprentissage

De 16 à 29 ans

Brevet d'Entraineur de Football

- Le métier de l'apprenti entraineur :
  - Mettre en œuvre le projet sportif d'un club de niveau régional minimum
  - Entrainer et diriger une équipe au minimum de niveau régional
- 400h de présentiel au rythme d'une semaine par mois
- Formation sur 1 an
- Equivalence avec le diplôme européen : UEFA A

Titres à Finalité Professionnelle de niveau 4 et niveau 5 inscrits au RNCP

Brevet de Moniteur de Football

- Le métier de l'apprenti moniteur :
  - Contribuer à la gestion et à l'organisation de l'accueil des licenciés
  - Encadrer les différentes équipes d'un club au niveau départemental
  - Animer et développer le projet club dans les domaines sportif, éducatif et associatif
  - Participer aux actions de communication, de promotion et de gestion du club ou de la structure
- 400h de formation au rythme d'une semaine de formation par mois
- Formation sur 1 saison
- Equivalence avec le diplôme européen : UEFA B

LIGUE DU GRAND EST DE FOOTBALL

Avantages de l'apprentissage

Pour l'alternant :

- Obtenir un diplôme
- Bénéficier de la gratuité des frais de formation
- Être rémunéré, pendant sa formation en tant que salarié

14/03/2021

Avantages de l'apprentissage

Pour l'employeur :

- Former un futur salarié et lui apprendre un métier
- Intégrer un jeune à la vie et à la culture de l'entreprise
- Bénéficier d'avantages financier lors du recrutement

14/03/2021

Pour les contrats conclus à partir du 1er janvier 2019 :

Rémunération des apprentis

Exonération (totale ou partielle) de cotisations sociales

POUR INFO:
EN 2020 : 8000 euros aide de l'état

Année d'exécution du contrat	Apprenti de moins de 18 ans	Apprenti de 18 ans à 20 ans	Apprenti de 21 ans à 25 ans	Apprenti de 26 ans et plus
1ère année	27%	43%	53%*	100%*

BMF APPRENTISSAGE					2020-2021			
AGE	Coût mensuel 2021-2022	Estimation charges sociales	Coût mensuel	Coût annuel	Aide Etatique	Aide ANS Apprentissage	Coût annuel restant	Coût Mensuel
moins de 18 ans	420 €	10 €	430 €	5 160 €	5 000 €	0	160 €	13 €
18 – 20 ans	669 €	10 €	679 €	8 148 €	8 000 €	0	148 €	12 €
21 – 25 ans	826 €	15 €	841 €	10 092 €	8 000 €	0	2 092 €	174 €
26 ans et +	1 555 €	45 €	1 600 €	19 200 €	8 000 €	3 000 €	8 200 €	683 €

RUBAN PEDAGOGIQUE

	Semaine 1	Période en entreprise	Semaine 2	Période en entreprise	Semaine 3	Période en entreprise	Semaine 4	Période en entreprise	Semaine 5
JUIN	SEPTEMBRE	3 semaines	OCTOBRE	3 semaines	NOVEMBRE	3 semaines	DECEMBRE	3 semaines	JANVIER
16h	35h du lundi au vendredi		35h du lundi au vendredi		35h du lundi au vendredi		35h du lundi au vendredi		35h du lundi au vendredi
Position. EPMSP	Le football des U7 Le projet associatif Analyse des pratiques Options complémentaires	3 séances U7 x séances MSP Carte identité du club	Le football des U9 Le projet sportif/éducatif Module Animatrice	3 séances U9 x séances MSP Etat lieux Projet Associatif	Module Sécurité Module Santé Le football à l'école	3 séances Ecole x séances MSP Etat lieux Projet Sportif	Le football des U11 Le football des U13 analyse des pratiques module communication	séances U11 ou U x séances MSP Actions Arbitrage Les objectifs et les axes d'amélioration	Futsal base Analyse des pratiques module nouvelle pratiques
	La démarche pédagogique	Journal de bord Arbitrage Guide projet	Logique de l'entraînement et Prog. Identification des phases de jeu	Journal de bord Arbitrage Guide projet		Journal de bord Arbitrage Guide projet	Les jeux Des phases aux règles d'action Off	Journal de bord Arbitrage Guide projet	Les situations Des phases aux règles d'action Déf.

Période en entreprise	Semaine 6	Période en entreprise	Semaine 7	Période en entreprise	Semaine 8	Période en entreprise	Semaine 9	Période en entreprise	Semaine 10
3 semaines	FEVRIER	3 semaines	MARS	3 semaines	AVRIL	3 semaines	MAI	3 semaines	JUIN
3 séances Futsal x séances MSP Actions Arbitrage Le plan d'actions	35h du lundi au vendredi Le football des U15 Module Arbitrage Analyse des pratiques Options complémentaires	3 séances U15 x séances MSP Actions Arbitrage Validation action	35h du lundi au vendredi Le football des U17/U19 Le football des Seniors Certification UC1.1	séances U18 ou sen x séances MSP Dossier Fiche action	35h du lundi au vendredi Options complémentaires Analyse des pratiques Renforcements Certification UC2.1	3 séances Se x séances MSP Dossier Bilan de l'action	35h du lundi au vendredi Options complémentaires Certification UC 3.1 / ...2 / 4	Renvoi JDB si nécessaire Dossier ? Renvoi Guide projet si nécessaire	35h du lundi au vendredi module beach soccer module GDB Bilan RATTRAPAGE
Journal de bord Arbitrage Guide projet	Les exercices Des règles aux moyens TK	Journal de bord Arbitrage Guide projet	Synthèse : les procédés Les moyens athlétiques	Journal de bord Arbitrage Guide projet	Quiz sur l'entraînement Les moyens psychologiques	Journal de bord Arbitrage Guide projet		Journal de bord Arbitrage Guide projet	

Objectifs de ce partenariat

Double parcours universitaire et éducateur

Rapprocher les étudiants S.T.A.P.S des clubs

Former les éducateurs de demain

Parcours Brevet de Moniteur de Football S.T.A.P.S

	Licence 1		Licence 2		Licence 3	
SEMESTRES	1	2	1	2	1	2
TESTS D'ENTREE	Informations diverses et présentation du parcours de formation STAPS/FFF Inscription au CFF1 et au module sécurité			7h		
POSITIONNEMENT					12h	
CFF1 = UC1.1		32h				
CFF2 = UC2.1			32h			
CFF3 = UC3.1				32h		
CFF4 = UC4					32h	
ARBITRAGE					16h	
SECURITE *		17h30				
Stage Pratique = UC.2					346h dont 97h UC4 et 19h Arbitrage	
TP+FOAD+RAPPORTS					60h dont 2 temps de suivi de 4h	
CERTIFICATIONS		CFF1 = 3h	CFF2 = 3h	CFF3 = 3h		UC4 + UC.2 = 3h

Diplôme supérieur ou égal à la Licence 2 STAPS
= **Allègement du module santé du module Santé-Sécurité (17h30)**

LIGUE DU GRAND EST DE FOOTBALL

Coûts Formations et aides

Tarifs et Aides

Modules 8 H	30 Euros
Modules 16 H	60 Euros
C.F.F 32 H	120 Euros
B.M.F	1894 Euros
B.E.F	3054 Euros
certifications	45 Euros

Bons formation

F.A.F.A Formation

Aide de 40 à 60 % sur les Formations professionnelles

LIGUE DU GRAND EST DE FOOTBALL

Clubs Potentiels

Fabrice VILLIERE
fvilliere@lgef.fff.fr
06.03.13.89.84

LIGUE DU GRAND EST DE FOOTBALL

Au service du football

Annexe 2 : Formation PPF

DISTRICT MARNE de FOOTBALL

Réunion du Comité Directeur du 6 mars 2021

Domaine technique : PPF et formations

(Bernard CUREL, CTR PPF/Formations LGEF)

1. PPF Garçons :

Préambule : Depuis la dernière réunion du Comité Directeur (18 décembre), la situation a évolué.

Le 1er point est que, les oppositions étant toujours interdites, la Commission Technique du District s'est penché au mois de janvier, sur un dispositif devant permettre d'identifier les joueurs à potentiel. Considérant l'incapacité à mettre en place les actions normales de détection, il a été décidé de se concentrer sur les meilleurs niveaux de jeu (U14 R1 + D1, U13 D1 + meilleures D2), afin d'identifier les « potentiels ».

Ainsi, la Commission Technique a élaboré une séance de perfectionnement technique *à l'attention des clubs*, pour les catégories U13 et U14, l'objectif étant d'inciter les éducateurs de ces catégories à proposer ces contenus à leurs joueurs. L'éducateur animant la séance, les membres de la Commission Technique peuvent se concentrer sur l'observation des joueurs, soit sur l'aspect technique, soir sur le comportement offensif ou défensif (sur des situations ou jeux identifiés *sans contact*, *sans opposition directe*). Afin de bien respecter les mesures sanitaires en vigueur dans l'organisation de la séance, un protocole a été établi et validé par le comité directeur du District le 19 février dernier.

Cette volonté du District Marne de remettre en place pour la fin de saison des actions techniques respectant les protocoles sanitaires, s'est basée sur 5 arguments :

a) reprendre contact avec les clubs, recréer du lien (éducateurs, joueurs). Leur donner un objectif.

b) il vaut mieux réaliser 40 ou 50 % de nos objectifs (actions), plutôt que de ne rien faire (0 %).

c) identifier les potentiels, accompagner/ orienter vers les structures (pôles Espoirs, sections sportives)

d) repositionner les clubs sur le respect des mesures sanitaires dans l'organisation et les contenus de séance *(l'objectif est toujours de ne pas faciliter la propagation du virus).*

e) préparer la saison prochaine.

Ce sujet a fait l'objet d'une présentation du dispositif par visio le 18 février, aux éducateurs et responsables jeunes des clubs concernés (20 clubs).

Le 2ème point est plus récent. Il aborde une évolution positive sur le dispositif de détection (PPF garçons et filles), autorisant à réaliser des actions de détection (avec opposition), pour les publics accédant aux filières de haut-niveau.

Extrait : « Nous vous confirmons que la décision de reprise du processus des détections :

- s'appuie sur une décision du Ministère et de la FFF.
- concerne uniquement le recrutement des Pôles Espoirs (pour les U13 et les U15F) et des centres de formation (U15).

Voir en pièces jointes, les documents diffusés sur le sujet par la DTN :

- ⇨ autorisation parentale
- ⇨ questionnaire Covid PCR lu, complété et signé le matin de la détection.
- ⇨ conditions d'organisation (protocole)

Au regard du contexte particulier, il faudra bien communiquer sur les raisons de la mise en place de cette action et sur les modalités sanitaires.

De même, il est important de vous préciser que ces préconisations pourront évoluer en fonction de l'évolution des mesures sanitaires et des directives du Ministère et de la FFF. »

Ainsi, les actions suivantes sont programmées en mars et avril :

ACTION	Dates/Horaires	LIEU	Remarques
Finale départementale Détection U15 garçons	Mer. 17 mars 2021 (14h30-16h30)	Creps de Reims	30 joueurs maxi
Détection U13G secteur Reims	Me 24 Mars 2021 (14h-16h30)	Creps de Reims	30 joueurs maxi
Détection U13G autres secteurs	Sa 3 avril 2021 (9h30-11h30)	St Martin s/le Pré	30 joueurs maxi
Finale Départementale Détection U13G	Lundi 3 mai 2021 (14h30-16h30)	Creps de Reims	30 joueurs maxi (pas de restauration)

En amont de ces différentes échéances, la Commission Technique s'est interrogé sur l'état de forme des joueurs, et dans quelles dispositions physiques allaient-ils de présenter aux opérations de détection.

Un sondage a donc été réalisé fin janvier auprès des responsables d'équipes U16 D1, U15 Grand Est + R2, U14 R1, U14 D1, U13 D1 + les meilleures équipes U13 D2.

Voici la synthèse des réponses :

Clubs interrogés : 23 Réponses reçues : 23 (100 % de retour)

Catégorie	Nombre d'équipes concernées	S'entrainent actuellement en présentiel		Taux de présence aux entrainements	les séances vont-elles se poursuivre dans les conditions actuelles (oppositions interdites)?	
		OUI	NON		OUI	NON
U15	16	73 %	27 %	86 %	84 %	16 %
U14	17	77 %	23 %	84 %	90 %	10 %
U13	20	86 %	14 %	89 %	95 %	5 %

Pour la catégorie U14, les actions sont en stand-by (au moins pour le mois de mars). En attente de connaitre début avril de l'évolution de la situation.

2. PPF Féminin :

La situation est un peu plus claire :

- pas de finale départementale U15F, car les meilleures joueuses ont été déjà identifiées lors de la détection à la mi-octobre.
  note : pas de rassemblement territorial Champagne-Ardenne (28 joueuses), car nombre insuffisant de « très bonnes » joueuses sur cette promotion.
- Catégorie U12F/U13F : en attente de voir si la situation s'améliore en avril/mai, pour organiser des regroupements avec opposition. Actuellement, l'option de séances de perfectionnement dans les clubs (avec sous-groupes de 4 à 6 joueuses sans contact/opposition) reste la seule possible.

- Catégorie U11F : l'opération « Graines de Championnes » initiée dans tous les Districts de la LGEF pour identifier puis orienter les meilleures joueuses U11F vers les Sections Sportives Football, ne peut se concrétiser sur le terrain. Il était prévu de programmer 2 rassemblements de 20 filles le 3 et 10 avril prochains.
  La démarche sera modifiée en interrogeant les clubs (proposition de joueuses), et en leur présentant l'opération, les objectifs, ainsi que tous les documents nécessaires à l'orientation des joueuses vers les sections football, au cours d'une réunion en visio-conférence, le Lundi 15 mars 2021, animée par Kévin Suray (dans le cadre de sa certification du CFCT).

3. Formations d'éducateurs :

La reprogrammation envisagée des sessions reportées, est pour l'instant en stand-by :

- Il n'y a pour mars aucune visibilité de reprise des formations modulaires sur le terrain de manière traditionnelle.
- Le temps de travail des CTR intervenants sur les formations au mois de mars et d'avril n'est pas identifié.
- à aujourd'hui, seuls les modules programmés sur la programmation initiale (de septembre 2020) peuvent être réalisés de manière hybride , à savoir les contenus théoriques en visioconférence et les contenus pédagogiques fixés ultérieurement à une date d'autorisation de reprise réglementaire pour les activités de terrain. Ces modules sont autorisés à titre expérimental à raison d'un module par district avec validation du C.T.R. Formation du territoire ».
- Il est prématuré de fixer de « nouveaux modules » au regard des autres actions à terminer (Formations professionnelles, PPF).
- Pour avril, nous espérons tous cette reprise, mais les priorités resteront à fixer pour le secteur formation.

Voici les 3 sessions qui sont « en attente » actuellement :

Formation	Lieu	Dates initiales	Nouvelle date
Module U9	**Vertus**	Sa 7 novem (2è journée)	?
Module U11	**Epernay**	Mercredi 11 Novem. + Samedi 14 novembre 2020	?
Module U9	**Ste ANNE**	Samedi 13 et 20 février 2021	?

4. Sections Sportives Football :

La principale préoccupation des responsables techniques de ces structures est de ne pas manquer le recrutement pour l'année scolaire 2021-2022, car celui de cette saison a été très moyen et difficile à organiser en mai 2020 à cause de la pandémie (recrutement sur dossier uniquement).

Ainsi, il convient que le District Marne de Football, partenaire de ces structures, accompagne en amont le processus de recrutement des élèves, en communiquant sur tous les outils qu'il a à sa disposition (site internet, page facebook, relation avec les médias). Cette campagne de communication est programmée entre le 15 mars et le 15 avril, la majorité des collèges ayant positionné leurs tests d'admission le 12 ou 19 mai (voir ci-dessous).

Dates des tests d'admission

Collège Raymond Sirot de Gueux (entrée en 6ème - 5ème - 4ème) ➔ Mercredi 12 mai 2021
Collège Cote-Legris d'Epernay (entrée en 6ème - 4ème) ➔ Mercredi 12 mai 2021 (9h-12h)
Collège St Etienne de Chalons (entrée en 6ème - 4ème) ➔ Mercredi 19 mai 2021 (9h-12h)
Collège Sacré-Cœur de Reims (entrée en 6ème - 5ème - 4ème) ➔ Mercredi 19 mai 2021 (9h-12h)
Collège Colbert de Reims (entrée en 6ème - 5ème et 4ème /3ème) ➔ Merc. 21 avril 2021 *(8h30-12h)*
Collège Paul FORT de Reims (entrée en 6ème, 5ème et 4ème) ➔ (aucune info.)
Lycée Jean Talons de Chalons (entrée en 2ème - 1ère -Ter) ➔ en attente d'informations
Lycée Colbert de Reims (entrée en 2ème - 1ère -Terminale) ➔ en attente d'informations

Autres points restant à traiter d'ici le mois de juin :

1. La réactualisation de toutes les « conventions de fonctionnement » (certaines obsolètes)
2. **L'avenir de la Section féminine du collège Paul Fort :** elle semble compromise, tant il y a d'approximations dans son fonctionnement actuel (les séances sont arrêtées depuis début novembre, pas de communication avec l'établissement, arrêt de la participation du District Marne en juin 2021).

   Bernard Curel, en charge du suivi et de l'évaluation du dispositif FMS sur le département de la Marne, réitère la demande à la direction du district d'organiser une réunion de concertation avant la fin mars, avec les partenaires signataires de la convention, pour évoquer la poursuite ou l'arrêt de la section.